

Amélioration des pratiques en Radiologie: introduction future d'audits cliniques

L'OFSP désire continuellement améliorer les pratiques radiologiques existantes, ceci pour le bien des patients. Dans cette optique, elle envisage d'introduire dans les prochaines années des audits cliniques en radiologie diagnostique, en radio-oncologie et en médecine nucléaire. Les principales parties prenantes ont déjà été invitées à prendre part à une étude préliminaire, qui consistera en l'analyse de la situation actuelle en Suisse, et l'élaboration des moyens d'amélioration. Les étapes ultérieures du projet se baseront sur les résultats de l'étude préliminaire, qui seront connus à la fin de l'année.

Ce projet découle de la stratégie de l'OFSP, dont l'objectif est de promouvoir et de protéger la santé de toutes les personnes résidant en Suisse. En ce qui concerne la radioprotection dans le domaine médical, le public ainsi que le personnel soignant sont bien protégés puisque toute demande d'autorisation pour l'exploitation d'une installation produisant des rayonnements ionisants est soigneusement examinée afin de respecter les valeurs limites de doses (loi sur la radioprotection Art. 10 LRaP). Concernant l'exposition aux rayonnements des patients, des niveaux de référence diagnostiques (NRD) en Radiologie ont été édités par l'OFSP sur la base des résultats obtenus lors des enquêtes sur des pratiques hospitalières en Suisse (notices R06-04, R06-05, R06-06 et directive L08-01).

Grâce au projet des audits cliniques en Radiologie, l'OFSP désire que la population suisse bénéficie d'une utilisation optimale des rayonnements ionisants utilisés en Radiologie, qui comprend aussi bien la radiologie diagnostique, la médecine nucléaire que la radiothérapie. De tels audits peuvent apporter de multiples avantages à notre système de santé, puisqu'ils promeuvent non seulement une amélioration continue des pratiques Radiologiques, mais aussi et surtout ils permettent un échange constant entre les ex-

perts d'une même discipline ou de domaines différents (médecins de disciplines différentes, physiciens médicaux, techniciens en radiologie médicale, managers des hôpitaux). En effet, de tels audits nécessitent l'élaboration de standards de bonnes pratiques Radiologiques, référentiels qui évolueront ensuite en cas de nécessité.

L'Union Européenne a reconnu déjà en 1997 l'utilité de telles pratiques, en introduisant dans sa législation l'implémentation de tels audits par ses états membres, ceci en accord avec leurs procédures nationales [1]. Par définition, un audit clinique est «un examen ou un passage en revue systématique des procédures Radiologiques médicales, qui vise à améliorer la qualité et le résultat des soins administrés au patient grâce à un examen structuré dans le cadre duquel les pratiques, les procédures et les résultats Radiologiques sont comparés à des référentiels convenus de bonnes procédures radiologiques médicales, et qui donne lieu à la modification des pratiques, si cela s'impose, et à l'application de nouveaux référentiels en cas de nécessité» [1].

La Finlande fait figure de proue dans ce domaine, puisque tous ses centres radiologiques ont été audités au moins une fois lors de ces dernières années. Sur la base de cette expérience, l'UE a édité en 2009 des directives préconisant d'une part, que les auditeurs soient

externes à l'organisation auditée, et d'autre part qu'ils travaillent sous une clause de stricte confidentialité [2]. Au niveau international, la reconnaissance d'audits cliniques est confirmée puisque l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) a édité ces dernières années des instruments pour la mise en place de tels audits [3-5].

L'introduction d'audits cliniques en Radiologie est un projet complexe puisqu'il fait appel à plusieurs disciplines et concerne un nombre important de stakeholders. L'OFSP désire donc effectuer cette année une analyse préliminaire de la situation actuelle en Suisse. Les principales parties prenantes ont été invitées à participer à plusieurs workshops, durant lesquels les principaux facteurs influençant la mise en place d'audits cliniques garants de qualité seront déterminés. La suite du projet se basera sur les résultats de l'analyse préliminaire.

Le projet sera présenté de manière plus détaillée lors du meeting public de kick-off, qui aura lieu le mardi 5 avril 2011 entre 9-12 h dans le bâtiment principal de l'OFSP. Nous aurons le privilège d'y accueillir Monsieur le Dr med. Soimakallio, radiologue finlandais ayant participé aux audits cliniques dans son pays. ■

Informations supplémentaires

Office fédéral de la santé publique
Division Radioprotection
Unité de direction Protection des consommateurs
Dr Carine Galli Marxer
Responsable du projet
Téléphone 031 325 02 33
E-mail: carine.galli@bag.admin.ch

Littérature

1. 97/43 EURATOM, 1997
2. European commission guidelines on clinical audit, Radiation protection no 159, 2009
3. Comprehensive clinical audits of diagnostic radiology practices: a tool for quality improvement, IAEA 2010
4. Comprehensive Audits of Radiotherapy Practices: A Tool for Quality Improvement, IAEA 2007
5. Quality management audits in nuclear medicine practices, comprehensive audit, IAEA 2008

* Radiologie: radiologie diagnostique, médecine nucléaire et radiothérapie